N° 710 du 07 avril 2021 **Prix 250 F cfa**

LE MESSAGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

www.lemessager.actu.com

Récépissé N° 259 / 21/ 12 / 04 / HAAC
Maison de la presse, casier N° 61
Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma
Contact: 90 04 71 59
E-mail: tchaboremessager@yahoo.fr

Renouvellement des membres de la HAAC

LA PROCÉDURE EST OUVERTE...

● Qui doit faire acte de candidature et comment le faire Page 3

JUSTICE /MEDIAS/ PETROLEGATE

LE PROCÈS EN APPEL C'EST POUR DEMAIN

Magazine « Influences Mag » Page 4

VICTOIRE TOMEGAH-DOGBÉ ET EDEM KOKOU TENGUE PARMI LES 50 PERSONNALITÉS LES PLUS INFLUENTES DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Secteur bancaire Page 4

LA BOA DÉSIGNÉE « BANQUE AFRICAINE DE L'ANNÉE 2020 »

BANK OF AFRICA
GROUPE BANK OF AFRICA

LE CNP-TOGO TOUCHE DU DOIGT LES INSTALLATIONS DE LA PLATEFORME INDUSTRIELLE D'ADÉTIKOPÉ Page 7

JUSTICE /MEDIAS/ PETROLEGATE

LE PROCÈS EN APPEL C'EST POUR DEMAIN

L'affaire dite "pétrolegate" va-t-elle connaitre son épilogue demain 8 avril avec le procès en appel ? C'est ce que les Togolais et plusieurs observateurs qui suivent de près ce dossier depuis l'année dernière, attendent de voir.Le procès se tient demain suite à un second renvoi en mars dernier, selon les informations à notre possession.

D'entrée, il faut souligner que ce procès en appel, c'est le directeur de publication du bihebdomadaire Alternative et son journal assistés de leurs avocats qui l'ont voulu, après qu'ils aient été condamnés en première instance pour diffamations et à verser la somme de 4 millions de fcfa, à M. Fabrice Adjakly, directeur financier du Comité de Suivi des Fluctuations des Prix des Produits Pétroliers (CSFPPP), comme dommages et intérêts , la justice estimant que ce dernier avait été diffamé.

Ainsi, ces dernières semaines, beaucoup d'eau a coulé sous le pont en lien avec ce dossier. Il s'agit de la diffusion d'un extrait du rapport provisoire d'audit commandité par le ministre du commerce kodjo Adedze, et de la position du gouvernement face à ce rapport provisoire.

S'agissant de la publication du rapport provisoire d'audit, plusieurs journaux en ont publié abondamment.Cela a été même relayé sur les sociaux. Sauf que ledit rapport n'en est pas un. Et ce n'était qu'un leurre.

En effet, le rapport provisoire qu'on a tenté de faire passer dans l'opinion comme le définitif ne publiant à dessein que les parties des recommandations publié ici et là, au-delà des irrégularités qu'il comporte, ce qui a été d'ailleurs relevé par les mis en cause, et confirmé par deux ministres du gouvernement, GlibertBawara et Christian Trimua(Porte-parole du gouvernement), n'est qu'un extrait de ce que l'inspection générale des finances a produit. C'est à se poser la question de savoir pourquoi seul l'extrait du rapport provisoire d'audit est publié en lieu et place du rapport dans sa globalité ? Une stratégie qui cache une conspiration ? Seuls les commanditaires d'une telle stratégie sauront le dire. Mais le paradoxe, c'est cet extrait d'audit provisoireque les avocats du directeur du bihebdomadaire Alternative et son journal, ont présenté comme preuve ou requête d'appeldevant la Cour d'Appel. Allez-y comprendre.

En tout cas, demain jeudi, l'on saura si cette « supposée preuve » suffira-t-elle pour disculper « le confrère et son journal » condamnés en première instance en novembre dernier pour diffusion de fausses nouvelles et diffamation.

Mais en attendant, il est impérieux de revenir sur certaines positions qui concourent à éclairer plus l'opinion et tous ceux qui continuent de patauger en déniant de la vérité dans cette affaire.

En effet, depuis le début de cette affaire où l'on a fait savoir à l'opinion qu'une famille(la famille Adjakaly) et d'autres personnalités(ministres) auraient détourné la somme d'environ 500 milliards fcfa sur le dos du contribuable togolais, avec la bénédiction du gouvernement, les avocats de la famille Adjakly ont à chaque fois fait savoir que c'était « une affaire montée de toutes pièces ». C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, elle (la famille Adjakly) a décidé de porter plainte devant la justice. Et cette dernière lui a donné raison en première instance comme relevé plus haut.

Pour Me EricSossah, l'un des avocats de la famille Adjakly, ce qui est raconté sur ses clients sont des « affabulations ». Il estime que ces détournements présumés, dont la presse parle et qu'on attribue à ses clients, n'ont jamais existé. « C'est une affaire montée de toutes pièces », insistait-il.

Une affirmation qui semble être corroborée par celle d'un membre du gouvernement qui faisait savoir qu' « il n'y a rien de plus faux » que cette affaire de détournement dont parle la presse.

En effet, le ministre Bawara, de la Fonction Publique, du Travail et du Dialogue social, puisque c'est de lui qu'il s'agit, a lors d'un entretien sur New World TV, fait savoir que ce qu' a raconté une certaine presse était trop « grossier ». « Quand c'est grossier, ça devient insignifiant », avait-il laissé entendre.

Sur le rapport provisoire d'audit, dont un extrait a été brandi comme preuve des allégations contre la famille Adjakly, un autre ministre, le ministre Trimua, porte-parole du gouvernement a été catégorique, il y a de cela une semaine. « Le rapport n'a pas été fait dans les conditions acceptables, et naturellement legouvernement n'en tirera aucune conclusion à l'étape actuelle », a-t-il déclaré si l'on s'en tient à nos confrères de la Symphonie.

Le ministre Christian Trimua demandait aux uns et aux autres de faire extrêmement attention à ne pas donner de la polémique inutile et qui amène aux éléments de procès avec l'accusation des personnalités et des individus sur un certain nombre d'éléments qui ne sont pas fiables. Et le porte-parole du gouvernement d'ajouter qu'il n'a jamais été question d'un rapport d'audit, mais plutôt, un travail sur ce qu'il a appelé« une réconciliation des données ».

« Le gouvernement a traditionnellement l'habitude de commanditer ce qu'on appelle une réconciliation des données pour pouvoir rapprocher les chiffres. Donc ce n'est pas un audit, je voudrais vraiment que ça soit très clair, le gouvernement n'a pas commandé d'audit sur le secteur du pétrole. Le rapport dont on parle n'est pas un rapport qui a été commandé par le gouvernement sur l'audit du secteur du pétrole. Il a été demandé à la Direction générale du trésor, appuyée par l'Inspection générale des finances, de procéder à cette réconciliation des données qui est une opération qui se fait régulièrement, ou en tout cas périodiquement, parce que l'Etat veut connaître effectivement entre les chiffres qui sont déclarés et les chiffres qui sont tenus par les acteurs du secteur. Vous verrez que l'équipe qui a été mise en place pour cette mission ne comporte pas de spécialistes du secteur du pétrole. Si nous avions commandé un audit du secteur du pétrole, nous aurions recherché l'expertise adaptée à ce secteur du pétrole pour pouvoir le demander » fait savoir le ministre Trimua.

Un rapport sans signature, et sans date, selon Jean-Pierre doute

Invité dans l'émission "retro 7" de Victoire FM le samedi dernier, Jean-Pierre Fabre, le président de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC, opposition), a demandé que l'on fasse preuve de prudence avec ce rapport qui circule et qui pour lui n'est pas authentique.

« Il y a un rapport de l'audit qui circule sur les médias sociaux, présenté comme rédigé par une mission de l'inspection générale des finances en collaboration avec la direction générale du Trésor, sous la supervision d'un certain Ibrahima. Nous nous sommes procurés le rapport, et nous constatons malheureusement que ce rapport n'est ni daté, ni signé. Ce rapport n'est pas exploitable en l'état par nous. Nous sommes des responsables souvent victimes de calomnies et de diffamations, donc nous devons faire preuve de prudence dans cette affaire », a-t-il indiqué, tout en laissant entendre qu'il aurait écrit au ministère des Finances pour avoir copie du rapport selon ce que les textes réglementaires lui autorisent de faire.

Une déclaration qui ne va pas du tout faire du bien aux avocats du bihebdomadaire Alternative et son directeur de publication, car elle vient plutôt enfoncer le clou mettant cause la seule preuve qu'ils entendent user devant la cour d'appel pour espérer se sortir d'affaires.

Par ailleurs, cette déclaration de Jean-Pierre pousse à aller encore plus loin dans le questionnement. Le rapport qui circule dans les médias et sur les réseaux sociaux est-il le vrai rapport ? S'il y a eu tant de doute sur le rapport, n'est-ce pas que quelque chose s'est passé ? Que s'est-il passé et pour quels intérêts ?

En tout état de cause, ce qu'il faut savoir de nos jours, c'est que, si plusieurs voix et non des moindres, y compris celles du gouvernement que l'on attribue la paternité de la commande de l'audit, insistent pour dire que le rapport n'est pas fiable, c'est qu'il y a bien des choses qui ne sont pas du tout claires. En plus, il est bien de relever que ceux qui se sont prononcés de façon sérieuse sur le dossier, sont bien en phase avec les mis en cause et leurs avocats, qui ont toujours estimé que cette affaire relevait du « faux ».

A suivre

LM

Renouvellement des membres de la HAAC

LA PROCÉDURE EST OUVERTE…

● Qui doit faire acte de candidature et comment le faire

C'est à travers un arrêté en date du 02 avril 2021 que la présidente de l'assemblée nationale, Yawa Tségan a ouvert la procédure de renouvellement des membres de la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC). Le mandat des membres de l'actuel HAAC devrant prendre fin le 09 juin prochain.

« Il est lancé un appel à candidature pour le renouvellement des cinq (5) membres de la Haute Autorité de

l'Audiovisuel et de la Communication au titre de l'Assemblée nationale dont, deux (2) sur la liste proposée par les organisations les plus représentatives de journalistes et techniciens de la communication », souligne l'arrêté de la présidente de l'Assemblée nationale en son article premier.

L'article qui précise en plus que « la candidature est libre et individuelle » et que « l'élection des membres de la HAAC tient compte du genre ».

Selon l'arrêté en son article quatre, « le dossier de candidature est déposé au secrétariat général de l'Assemblée nationale, du mardi 06 au mardi 20 avril 2021, les jours ouvrables de 8h00 à 16h00 »

ARRETE N O 07/ 2021/PA

Portant ouverture de la procédure de renouvellement des membres de la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC)

LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

Vu la Constitution du 14 octobre 1992, notamment à son article 152

Vu le règlement intérieur de l'Assemblée nationale ensemble les textes qui l'ont modifié notamment la résolution du 22 janvier 2019, portant amendement de certains articles du Règlement intérieur ;

Vu la loi organique n 0 2018-029 du 10/12/2018, portant modification de la loi organique 17 0 2004-021 du 15 décembre 2004 relative à la haute autorité de l'audiovisuel et de la communication

Vu l'arrêté n 0 001/94/PAN du 11 octobre 1994 portant Règlement administratif de l'Assemblée nationale, ensemble les textes qui l'ont modifié notamment l'arrêté n 0 003/15/PAN du 19 mai 2015

Vu la lettre n 0 066/HAAC/21/P du 05 mars 2021 portant renouvellement des membres de la HAAC ;

ARRETE

Article premier : Il est lancé un appel à candidature pour le renouvellement des cinq (5) membres de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication au titre de l'Assemblée nationale dont, deux (2) sur la liste proposée par les organisations les plus représentatives de journalistes et techniciens de la communication.

La candidature est libre et individuelle.

L'élection des membres de la HAAC tient compte du genre.

Article 2 : Nul ne peut faire acte de candidature s'il ne remplit les conditions suivantes .

1) être de nationalité togolaise

2) jouir de ses droits civils et politiques

3) faire preuve de probité morale et d'indépendance d'esprit ;

4) justifier d'au moins dix (10) années d'expérience professionnelle 5) ne pas appartenir à un organe dirigeant d'une formation politique.

Article 3 : Le candidat produit, pour la constitution de son dossier, les pièces suivantes

1) une demande adressée à la Présidente de l'Assemblée nationale

2) une copie légalisée du certificat de nationalité togolaise

3) un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois 4) un certificat médical délivré par un médecin datant de moins de trois (03) mois qui atteste l'aptitude du candidat à exercer la fonction de membre de la HAAC

5) un curriculum vitae détaillé accompagné de documents justificatifs •

6) une déclaration sur l'honneur de n'appartenir à aucun organe dirigeant d'une formation politique

7) une photo d'identité

8) une photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité.

Article 4 : Le dossier de candidature est déposé au secrétariat général de l'Assemblée nationale, du mardi 06 au mardi 20 avril 2021, les jours ouvrables de 8h00 à 16h00.

Article 5 : L'élection des candidats retenus a lieu en séance plénière publique.

Toutefois, des restrictions peuvent être apportées à l'accès à l'hémicycle en raison des mesures barrières de lutte contre la pandémie du coronavirus.

Article 6 : Le secrétaire général de l'Assemblée nationale est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel de la République Togolaise.

Education

NOUVELLES DISPOSITIONS CONCERNANT LES EXAMENS BLANCS DU CEPD, BEPC ET BAC I

En prélude aux examens blancs destinés à évaluer les apprenants avant les épreuves définitives de fin d'année, le ministre des enseignements primaire, secondaire et technique a décidé de nouvelles mesures liées à l'organisation et au déroulement de ceux du CEPD, BEPC et BAC I.

Ainsi, "un seul examen blanc à l'échelle de la circonscription ou du secteur pédagogique peut être organisé, dans le strict respect des mesures barrières", et "les déplacements d'élèves d'un établissement à un autre, sont strictement interdits", annonce Dodzi Kokoroko. En outre, "les frais d'organisation des examens blancs ne peuvent être, en aucun cas, imputés aux parents d'élèves", précise le ministre.

Ces nouvelles dispositions, communiquées aux principaux responsables éducatifs sur tout le territoire via une circulaire, sont destinées à éviter des charges financières supplémentaires aux parents d'élèves, particulièrement dans le contexte actuel.

En ce qui concerne les examens nationaux, la liste de tous les centres d'écrit sera communiquée en temps opportun par le ministère.

Source : Republiquetogolaise.com

Secteur bancaire

LA BOA DÉSIGNÉE « BANQUE AFRICAINE DE L'ANNÉE 2020 »

Le Groupe Bank of Africa(BOA) a été désigné "Best Bank in Africa2020" en obtenant le prestigieux trophée "golden Award" décerné lors du forum AIFA-AfricaInvestments Forum and Award par Leaders League.

Ce prix a été octroyé par un organisme dédié aux opportunités commerciales qui rassembles un public de haut niveau de plus de 700 décideurs publics et privés pour ensuite , à travers un jury composé de 100 membres , récompenser les meilleurs projets et entreprises pour leurs performances en Afrique et leur innovation, indique BOA dans un communiqué.

Cette consécration de "Banque Africaine de l'année 2020", remise pour la deuxième fois depuis 2018 au BOA, récompense une banque africaine avec un positionnement remarquable sur le continent, fait savoir la même source.

En effet, BOA est le groupe bancaire marocain le plus orienté vers l'internationale avec une présence dans une trentaine de pays en Afrique, en Europe et en Asie, employant plus de 15000 collaborateurs à travers le monde, avec un réseau de 1.800 points de vente au service de plus de 6 millions de clients.

L'année 2020 a été pour le groupe un accélérateur de changement dans un contexte exceptionnel, poursuit BOA qui note que la banque a poursuivi au courant de cette année son processus de transformation digitale à travers des plateformes de banqueà distance au service de ses clients et des mesures ont été mises en place pour soutenir l'économie nationale à travers le lancement de nouveaux produits pour accompagner les entreprises à l'échellenationale et internationale.

Ainsi, les ambitions de développement continu de la banque ont affirmé ses capacités d'innovation, notammentà travers des outils de communication à la pointe, tels que l'édition en 2020 du 1er rapport annuel intégré dans le paysage bancaire national, en différentes langues et un site web regroupant l'ensemble de l'information financière et extra –financière du groupe.

Bank of Africa se distingue par ailleurs par un fort engagement dans les domaines de l'environnement de la responsabilité sociale et sociétale, notammentà travers la fondation BMCE Bank et la promotion à impact positif.

Source : site le Desk
Le titre est de la rédaction

TOGOCOM / RSE

LE PERSONNEL DU GROUPE REMET UN DON À L'ASSOCIATION SECOURS D'EN HAUT SIS À ADÉTIKOPÉ

Une délégation du groupe TOGOCOM conduite par Madame Anoko LAWSON, DRH du Groupe Togocom, a procédé, le mercredi 24 mars 2021, à une remise de dons au siège de l'association SECOURS D'EN HAUT sis à Adétikopé. Le don est composé de vivres et de matériels divers (habillement, produits d'entretien, matériels de protection anti-COVID) et va permettre à l'association d'aider 300 enfants dans les domaines de l'éducation et de la santé.

« C'est la volonté des collaborateurs du Groupe Togocom qui ont souhaité partager avec les enfants de l'Association Secours D'en Haut un peu de joie, un peu de bien-être. Nous avons choisi de leur offrir des vivres et des non-vivres comme preuve de notre amour », a indiqué Madame Anoko LAWSON, DRH du Groupe Togocom. Le but, selon cette dernière, c'est de soutenir l'objectif de l'association qui est d'œuvrer à l'intégration des enfants déshérités, orphelins et enfants de rue en leur permettant de se scolariser et de s'épanouir.

Cette action, selon elle, s'inscrit également dans le cadre des engagements RSE définit par la nouvelle équipe dirigeante de l'opérateur de téléphonie depuis décembre 2020.

Pour le Directeur Général de TOGOCOM, Monsieur Paulin ALAZARD, "cette initiative participe à une volonté de générosité et de partage avec des personnes vivant des situations difficiles pour des raisons multiples et variées".

"Nous, salariés du Groupe TOGOGOM avons voulu faire la différence en accordant plus qu'une pensée, mais des dons à ceux qui en ont besoin" a fait savoir Paulin ALAZARD.

Les bénéficiaires ont exprimé leur reconnaissance aux donateurs.

« Nous sommes très contents, nous sommes très heureux, d'accueillir Togocom ce soir dans notre centre. Nous l'avons tant souhaité et aujourd'hui c'est chose faite. Nous ne pouvons que dire merci aux premiers responsables de Togocom », a indiqué Kpotchie Thomas Président de l'association Secours D'en haut.

Le don sera réparti sur 3 sites de l'association, notamment, Adétikopé, Mission Tové et Avépozo.

www.lemessager-actu.com

Magazine « Influences Mag »

VICTOIRE TOMEGAH-DOGBÉ ET EDEM KOKOU TENGUE PARMI LES 50 PERSONNALITÉS LES PLUS INFLUENTES DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

C'est le magazine « Influences Mag » qui le dit dans sa publication du 05 avril 2021. Madame le premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé et le ministre de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la Protection côtière, Edem Kokou Tengué, font partie des 50 personnalités les plus influentes de l'Afrique de l'Ouest en 2021.

Il est question de ces personnes issues de divers secteurs d'activité qui font bouger la sous-région à travers des actions dont les résultats impactent positivement les populations. Elles occupé le rang des Top 20 de ce classement.

Selon « Influences Mag », son classement rend hommage « à ceux qui brassent la cage de notre confort, et tentent d'apporter leur contribution à notre édifice collectif ».

Avec afreepress.tg

Lisez et faites lire votre journal «Le Messager tout les mercredis»

LU SUR NET

Comment savoir si elle m'aime:

24 SIGNENT QUI NE TROMPENT PAS

Ces questions, on va y répondre ensemble juste en-dessous...avec 24 signes qui ne trompent pas quand il s'agit de déceler l'intérêt qu'une femme vous porte. Bien entendu, vous n'avez pas besoin de remarquer l'intégralité de ces signes pour comprendre qu'une femme est amoureuse de vous, quelques-uns suffisent.

Par contre, il vous faudra distinguer les signes qui montrent qu'une fille vous aime bien (autrement dit qu'elle est attirée) des signes qui montrent qu'elle vous aime vraiment (autrement dit qu'elle est vraiment amoureuse).

C'est la raison pour laquelle j'ai divisé en deux parties les signes d'intérêt que vous trouverez juste en-dessous :

Dans un premier temps, on va voir les signes qui montrent que vous lui plaisez. Autrement dit les signes qui montrent qu'elle est attirée par vous (sexuellement par exemple, mais sans pour autant ressentir des sentiments pour vous).

Et dans un second temps, on verra les signes qui montrent qu'elle vous aime vraiment, avec des sentiments forts. Qui impliquent qu'elle envisage une relation amoureuse à long terme avec vous.

I. Les signes qui montrent que vous l'intéressez :

Si vous repérez plusieurs de ces signes, il y a de grandes chances pour que la fille soit attirée. Vous ne la laissez pas indifférente.

C'est le genre de signes d'intérêt que vous commencez à repérer fréquemment quand vous adoptez une attitude de mec solide.

La nature profonde des femmes n'a pas changé depuis la préhistoire (les évolutions biologiques se font beaucoup plus lentement que l'évolution de nos conditions de vie, si bien que notre cerveau est exactement le même qu'il y a plusieurs dizaines de milliers d'années).

Depuis la nuit de temps, les femmes sont biologiquement programmées pour être attirées par un type d'homme bien particulier :

Les hommes leur offrant potentiellement le plus de chances de survie : les hommes forts, à même de les protéger et de subvenir à leurs besoins.

C'est pourquoi la nature les a programmées de façon à ce qu'elles ressentent LE BESOIN (sans même qu'elles ne puissent y résister) de S'ACCOUPLER avec les hommes qu'elles perçoivent comme étant solides (et ici ça va bien au-delà du physique, ça englobe toute votre attitude).

Ce rappel fondamental étant fait, revenons au sujet de cet article : comment savoir si une fille est attirée...

...avec ces signes d'intérêt qui montre qu'une femme vous désire :

1. Elle vous regarde souvent :

Le regard est un signe d'intérêt flagrant. Ça en dit long sur l'intérêt que la fille vous porte.

Une fille qui vous regarde souvent est généralement une fille qui est attirée. Encore plus si elle vous regarde discrètement, quand vous ne la regardez pas (par exemple quand elle vous mate discrètement).

À l'inverse, une femme qui vous ignore complètement et ne vous regarde jamais est probablement une femme qui a priori n'est pas intéressée. C'est une femme qui est indifférente à votre égard.

Ceci étant dit, une femme peut très bien vous ignorer délibérément pour se rendre plus désirable à vos yeux. Elle peut très bien choisir de ne jamais vous regarder afin de se présenter comme un challenge.

C'est la raison pour laquelle vous ne devez pas vous focaliser bêtement sur un signe d'intérêt en particulier, vous devez aussi apprendre à sentir les choses.

A suivre

ANNONCE

PHARMACIE DE GARDE DU 05 au 12/avril 2021

BOULEVARD Bd. Du 13 Janv. Doulassamé 22 21 65 49 I 90 89 28 49

CENTRE 46, Rue de la Gare (face SGGG) 22 21 83 30

AMESSIAME-BE Marché de Bé 22 21 49 74 | 96 32 97 60

OCEANE Rue HOULATA perpend, rue de l'OCAM face Hotel de la PAIX 22 22 6277 | 96 75 25 02

ESPERANCE Av F.J. STRAUSS, Face Ecole Frangaise Nyékonakpoé rue ajoioto) 22 21 01 28

JUSTINE 291, Bd des Armées - Tokoin Habitat 22 21 00 04

BON SECOURS Rue du Grand Collége du Plateau - Cassablanca 70 45 76 74

LIBERATION Avenue Libération Prolongée 22 22 25 25 | 96 80 69 35

St PAUL Bd. Jean Paul Il 22 61 85 08

LE JOURDAIN Boulevard Léopold Sédar SENGHOR, face au CEG Tokoin Wuiti 22 61 56 14 | 92 38 30 50

HEDZRANAWE Marché HEDZRANAWE 22 26 49 64

KOUESSAN En face du stade de Kégué 96 80 10 04 I 90 50 48 12

KLOKPE Derriére la Foire Togo 2000 96 80 10 03 | 90 53 60 52

J-MIMSHAK Rue Tchamba 964, 4 50m de la base de Satom Hountigomé 22 60 30 50 | 92 24 42 70

MAWULCE Bé-Kpota (Anc. Pharmacie du Rond Point Gakpoto) 70 45 91 86

MAELYS 1688, Bd Malfakassa - Bé Kpota en Face de NETADI 22 27 60 19 | 70 44 86 79

ELEBERACA Route d'Adidogomé, Immeuble SIKOVIC face bureau de Poste 99 91 13 42 | 99 69 89 21

LA REFERENCE Route de Kpalimé, Adidogomé Assiyéyé, a cdté du bar Madiba 96 80 09 96 | 70 49 96 47

BONTE Route de SEGBE, Wonyomé-Adidogomé entaceaer Station Sanol 96 80 09 00 | 22 50 74 34

DE LA VICTOIRE Avédji Wéssomé, vole douane Adidogomé-carrefour Limousine (Apres tes rails) 70 45 74 92 | 99 80 14 09

JAHNAP A Côté de l'EPP Gakli, Djidjolé-Gakli, immeuble Favo 22 51 22 86 | 96 80 09 29

CONFIANCE Face GTA 22 42 43 81 I 91 01 33 38

LUMIERE RM Agbalépédogan 70 43 15 49

GROUPE C AGBALEPEDOGAN face Clinique la Victoire non loin de I'EPP Groupe C 99 98 20 87 | 92 33 49 76

ORCHIDEES LLEO 2000 22 51 30 40 |70 43 39 49

SOLIDARITE Rue Avédji-Vakpossito - Prés de la Station Total Totsi 22 50 37 07 | 96 80 09 76

ARC-EN-CIEL Agoé-Téléssou, à 50m du Carrefour Margot 70 42 50 00

APOU ANTOINE Boulevard Lycée Agoé-Nyivé - Agoé-Assiyéyé 70 41 36 12 | 96 67 59 50

MAWUNYO Agoé-Sogbossito, route de Mission TOVE entace doa Station OANDO 70 42 34 64

LA GRACE Prés de l'Auberge Sahara avant la Station SUN AGIP Agoé 22 25 91 65 | 90 56 16 81

ST ESPRIT Sur la bretelle Agoé-Nyivé Kégué, Face au CEG Agoé-Est 70 40 29 06

ZONGO Togblékopé carrefour Hermann entre Orabank et la station Sanol Togblékopé 70 49 96 55 | 99 99 22 39

VITAS Située a Agoé Assiyéyé du cété ouest 22 25 63 43

SATIS Prés du CEG Koshigan, Agoé-Logopé, Rue de 50m 70 44 85 17

LA BARAKA Agoé LOGOPE, non loin de "ECOLE LA BRUYERE A PROXIMITE DU CAMP GP 90 17 49 28 | 70 41 44 13

AMEN Marché Adétikopé, prés de I'Eglise Catholique Christ-Roi 90 88 55 88 | 97 18 02 02

ZOSSIME Zossimé, sur la route de Sanguéra prés du marché de Zossimé 99 99 80 75 | 70 46 26 64

ST PHILIPPE Sanguéra, Route Lomé Kpalimé pris du Station service OANDO 90 67 33 24 | 99 99 80 04

BAGUIDA Face CMS de Baguida 70 42 47 77

LA FLAMME D'AMOUR Sise a Agodéké, route d'Aného 70 45 7014

RDS souhaite une Prompte guérison aux patients.

Togo-Mali

YAWA TSÉGAN ASSISTE À L'OUVERTURE DE LA PREMIÈRE SESSION 2021 DU CNT

Le Conseil National de Transition(CNT) du Mali a fait sa rentrée le lundi 5 avril 2021, premier lundi du mois d'avril, et ce conformément aux dispositions de l'article 65 de la Constitution malienne. C'est la Présidente de l'Assemblée nationale du Togo Yawa Stégan qui a représenté le Togo.

L'ouverture solennelle de cette première session ordinaire de l'année 2021 de cet organe législatif de transition, s'est déroulée au centre international de conférences de Bamako en présence du Premier Ministre du Mali Moctar OUANE, des présidents et chef de délégation des parlements de la sous région ouest africaine, à l'instar de l'Assemblée nationale togolaise avec à sa tête Yawa Djigbodi TSEGAN.

C'est un moment historique dans la vie politique du Mali. L'ouverture de la première session ordinaire de l'année 2021 du Conseil National de Transition, présidée par le colonel Malick DIAW, marque une étape importante dans ce processus pour le renouveau du Mali. Il a souligné dans son intervention que la présence des parlements de la sous-région aux côtés du CNT vient conforter cet organe législatif dans sa mission.

Dans son allocution de circonstance, la Présidente de la Représentation nationale, Yawa Djigbodi Tsègan, a salué l'excellente qualité des relations d'amitié et de coopération entre le Togo et le Mali surtout en matière de la diplomatie parlementaire. Elle a souligné que les parlements africains doivent aujourd'hui aller à une synergie d'action et à une mutualisation des expériences afin de faire face efficacement aux défis communs de développement qui se posent à leurs pays respectifs avant d'inviter tous les membres du CNT à une implication active pour la réussite de la feuille de route de la transition.

« Vous vous en doutez bien, ma présence ici, aux côtés de mes collègues du Mali, est non seulement, l'expression de l'amitié profonde qui lie le Mali à notre pays, le Togo, mais aussi, la manifestation de l'excellente qualité de nos relations de coopération interparlementaire. Les défis posés à nos États sont considérables. En effet, nos pays sont confrontés à des défis multiples mais également similaires ; que ce soit dans le domaine de la transformation agricole, de la soutenabilité d'une économie forte, de l'emploi des jeunes, du leadership et de l'autonomisation de la femme pour ne citer que ceux-là. Malgré les défis tantôt évoqués, de belles perspectives s'ouvrent pour nos nations. L'occasion nous est donnée de trouver les voies et moyens de transformer nos difficultés en opportunités. La bonne nouvelle réside dans le fait que des solutions existent et sont désormais à notre portée. Les Assemblées parlementaires y ont un rôle à jouer en mutualisant leurs énergies, afin d'apporter dans une synergie d'action, des réponses appropriées à nos défis communs. Et comme le disait Kofi Annan, Prix Nobel de la Paix : « la seule voie qui offre quelque espoir d'un avenir meilleur pour toute l'humanité est celle de la coopération et du partenariat » fin de citation.

"Au cœur de la vie publique démocratique, la Représentation nationale ne trouvera pleinement sa place que si elle remplit l'ensemble de ses missions.

Outre les prérogatives traditionnelles de vote de la loi et de contrôle de l'action gouvernementale, l'une de ses missions essentielles réside également dans sa participation et sa contribution au renforcement de la diplomatie parlementaire. À ce titre, les parlementaires sont des partenaires de choix en vue d'une gouvernance inclusive et participative qui utilise efficacement la coopération pour un développement durable. Et c'est là donc que se trouve notre contribution ; et en tant que parlementaires, cette contribution est vivement attendue. Dans cette lancée, j'en appelle à la contribution et à l'implication du Conseil National de la Transition, dans la mise en œuvre réussie de la feuille de route de la transition et des recommandations du Groupe de suivi et de soutien à la transition au Mali" a indiqué Yawa Djigbodi Tsègan.

La Présidente de la Représentation nationale a également réitéré au CNT l'engagement sans faille du Togo pour une transition réussie au Mali afin d'instaurer une constante stabilité dans ce pays, condition essentielle d'une paix durable. Elle a également assuré de la disponibilité de l'Assemblée nationale à accompagner cet organe législatif de transition.

"Je voudrais à cette étape, transmettre à cette haute Assemblée et au peuple frère du Mali, les chaleureuses salutations de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINBGE, Président de la République Togolaise, qui a personnellement tenu à présider la deuxième réunion du Groupe de suivi et de soutien à la transition au Mali, tenue à Lomé le 8 mars dernier, sous les auspices de l'Union africaine (UA), de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et des Nations unies, co-présidents du Groupe

Je vous prie, honorable Président du Conseil National de la Transition, de transmettre mes déférentes salutations aux plus hautes autorités du Mali ; à savoir le Président et le vice-président de la transition. Tout en leur renouvelant l'assurance du soutien du peuple togolais et particulièrement de son Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINBGE dans leurs lourdes missions, je forme le vœu que sous leur leadership, le peuple malien retrouve définitivement l'unité, la sécurité, la stabilité et la paix.

Pour ma part, je voudrais assurer de la disponibilité de l'Assemblée nationale togolaise à accompagner le Conseil National de Transition du Mali dans la réussite de ses missions. Je voudrais, partager avec vous cette pensée de Nelson Mandela, Prix Nobel de la Paix, je cite « travaillons ensemble pour soutenir le courage là où il y a la peur, pour encourager la négociation là où il y a le conflit et donner l'espoir là où règne le désespoir fin de citation.

Je voudrais donc vous inviter, honorables membres du CNT, à faire scintiller vos lumières respectives pour que le Mali brille plus que jamais en ayant toujours en mémoire cette strophe que j'ai tirée de votre hymne national, je cite : « A ton appel Mali,

Pour ta prospérité, Fidèle à ton destin, Nous serons tous unis, Un peuple, un but, une foi » Fin de citation.

Le CNT est doté des prérogatives de l'Assemblée nationale. Cet organe législatif composé de 121 membres issus des partis politiques, de la société civile, des syndicats et des forces armées est chargé de voter les textes des réformes prévues dans le cadre de la transition. Cette session qui s'ouvre s'étend sur une durée constitutionnelle de 90 jours.

Avec cell com de l'assemblée nationale

LE CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT TOUCHE DU DOIGT LES INSTALLATIONS DE LA PLATE-FORME INDUSTRIELLE D'ADÉTIKOPÉ

Le Président du Conseil National du Patronat du Togo(CNP-TOGO), Laurent Coami Tamégnon a conduit le vendredi 2 avril 2021, une délégation du Patronat sur le site de la Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA). Il s'agit d'une visite de terrain pour apprécier , les efforts du gouvernement dans cette initiative qui, à terme, va créer 35 000 emplois directs et indirects.

La visite de la délégationdu CNP-TOGO a permi un tête à tête entre Laurent Tamegnon et l'équipe dirigeante de la PIA. Ce fut l'occasion pour les responsables de la PIA d'expliquer le projet de long en large aux visiteurs. Une visite guidée des installations sur le chantier a permis au président du CNP-Togo de donner son avis sur ce qui est fait sur le site.

« Nous apprécions hautement l'effort du gouvernement, pour cette plateforme qui permet aux opérateurs économiques Togolais de pouvoir être à l'aise et de participer au développement économique », a déclaré le président du CNP-Togo.

« J'ai une très bonne impression, franchement je ne voyais pas l'ampleur mais aujourd'hui, je me rends compte que c'est du grand boulot qui se fait. Vraiment chapeau au gouvernement », poursuit Laurent Tamegnon qui relève en outre deux versants de leur visite. Le premier versant , a-t-il indiqué, est lié à la proximité du CNP-TOGO avec le site de la PIA. « Nous sommes à côté et nous ne voulons pas qu'on vienne nous raconter ce qui se passe à côté. Nous voulons nous mêmes nous rendre compte de la réalité du terrain ».

Le deuxième versant, d'après M. Tamegnon, est relatif aux perspectives que le CNP-TOGO a pour l'initiative. "Il s'agit de susciter un engouement chez les membres pour qu'ils puissent venir également trouver une place sur la plateforme".

La PIA est née de la volonté de combler le manque à gagner local dû à l'export de matières premières brutes et de créer de la valeur ajoutée pour le Togo en matière d'emplois et de revenus.

Germain DOUBIDJI

AVIS DE DECES

Togbui Agboly DADZIE-ADJALE VI, Chef Canton d'Amoutiévé
Togbui Mawuko Louis AKLASSOU IV, Chef Canton de Bè
Togbui Frédéric Mawuto DZIDZOLI-DETU X, Chef Canton d'Aflao-Gakli
Togbui Edmond Kodjo Hélou SEDZRO IV, Chef Canton d'Agoényivé
L'Eglise de Pentecôte du Togo

La famille AGBAGLI - AWOUGBLA de Bè Amoutiévé
M. AGBAGLI Akouètè, Chef de la famille AGBAGLI,
M. AGBAGLI Francis, DG de la société Trans Alloman, ses frères, sœurs, cousins, cousines, neveux, nièces, époux, épouses, leurs enfants et petits-enfants

Ont la vive douleur de vous faire part du décès de leur cher et regretté père et grand-père :

ANTOINE AYAOGAN AGBAGLI
TAILLEUR – MATELASSIER – TAPISSIER
CHEF DE LA COLLECTIVITÉ AGBAGLI – AWOUGBLA
Pieusement endormi dans le Seigneur le 15 mars 2021 à l'âge de 106 ans

Vous renouvellent leurs sincères remerciements, et vous prient d'assister ou de vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après:

Vendredi 09 avril 2021
- 17h à 18h : Messe veillée de prières et de chants en l'Eglise de Pentecôte : Temple de Djidjolé (derrière la maison de ADEBAYOR)

Samedi 10 avril 2021
- **7h 30 :** Levée du corps.
- **8H 00 :** Culte d'enterrement en la même Eglise suivi de l'inhumation dans le caveau familial au cimetière municipal de Bè Kpota dans la stricte intimité familiale.

NB : Toutes participations aux cérémonies de ces obsèques sont impérativement subordonnées au respect scrupuleux des mesures barrières.

Maison Mortuaire : Maison AGBAGLI sise angle Rue Livingstone et Avenue Professeur Paul Ahyi à Agbalépédo face boulangerie BOMACO (derrière Pharmacie de la Nation).

LAURENT GBAGBO ET CHARLES BLÉ GOUDE ACQUITTÉS PAR LA COUR PÉNALE INTERNATIONAL, ET MAINTENANT … ?

En prison, à la Haye depuis 2011 et libérés en 2019, l'ancien chef d'état ivoirien et président du front populaire ivoirien et son ministre de la jeunesse d'alors viennent d'être totalement acquittés par la cour pénale internationale. Laurent GBAGBO et Charles Blé GOUDE ont été embarqués en plein jour le 11 avril 2011 alors qu'ils s'apprêtaient pour la présidentielle. Ils ont été accusés de violence et de soulèvement ayant engendré trois milles (3.000) morts et des dégâts énormes dans le pays. La première dame Simone GBAGBO avait également été déposée avant d'entre libérée quelques mois après. Elle était accusée de soutien et de complicité. Des mois et des années (10 ans environ) se sont succédé, de l'eau a coulé sous les ponts, et depuis mercredi 31 mars 2021, Monsieur GBAGBO et son coaccusé Charles Blé GOUDE, sont totalement libres de tous leurs mouvements au grand soulagement de leurs partisans.

Acquittés, oui, mais...

Tout comme celles de leur arrestation, les circonstances de leur acquittement semblent encore floues, car rien n'est décanté du dossier les ayant conduit en prison.(tournez)On parle de violence et de crime contre l'humanité, sans toutefois apporter des détails et des preuves tangibles. De quel côté est venue la violence et qui en est le vrai commanditaire alors que le supposé accusé était au pouvoir ?qu'a-t-on vu dans le dossier 10 ans après pour qu'on le libère ?voilà quelques questions que l'on est tenté de se poser. Depuis l'annonce de leur acquittement des voix ne cessent de s'élever dans le pays. Qui pour manifester leur joie, qui pour exprimer leur mécontentement, qui encore pour exprimer leur étonnement. Tout, porte finalement à croire que GBAGBO et Blé GOUDE sont acquittés mais le dossier est loin d'être clos. Rentreront ou ne rentreront –il pas en COTE D'IVOIRE ? C'est l'autre grosse interrogation qui taraude les esprits. Logiquement, oui ! Mais la réalité est tout autre. Leur retour ne risque-t-il pas d'être une braise incandescente dans les bottes d'Alassani WATARA, ou pouvoir depuis leur arrestation ?

10 ans de détention de GBAGBO, 10 ans de pourvoir de WATARA, y a-t-il un rapport ? L'essentiel à retenir, c'est que la libération de GBAGBO et de son compagnon de lutte intervient à la fin du deuxième mandat de WATARA. Etait- ce juste pour laisser WATARA jouir de ses deux mandats sans être dérangé ? S'il est vrai comme le dit Martin HEIDEGGER que « le temps est le véritable témoin de l'histoire », l'on s'attend à des rebondissements car les plaies politiques ont toujours de la peine à se cicatriser.

Autre chose qui fait planer le doute sur le retour de GBAGBO Laurent malgré son acquittement, c'est l'affaire de malversation financière ou de détournement qui constitue une mine d'explosif sur sa route. Voilà pourquoi on peut dire: Laurent GBAGBO et Charles Blé GOUDE acquittés, et maintenant ...

Eric TANANDE

Pour vos annonces, publi-reportages, Publicités et autres, contactez le 97 99 46 80

Nous vous souhaitons
de joyeuses fêtes de Pâques
www.baotogo.com
BANK OF AFRICA
BMCE GROUP

FAISONS BLOC
CONTRE LA COVID-19
#TogoSafe #FaisonsBLOC
✓ Vous avez 50 ans et plus ?
✓ Vous avez moins de 50 ans et souffrez d'une maladie chronique, et résidez dans le Grand Lomé ?
Inscrivez-vous dès maintenant à la vaccination contre la COVID-19
vaccin.covid19.gouv.tg
Coordination Nationale de Gestion de la Riposte contre la COVID-19
CORONAVIRUS AU TOGO
@Covid19TG